

# à mots ouverts

## La liberté pour Khodorkovski

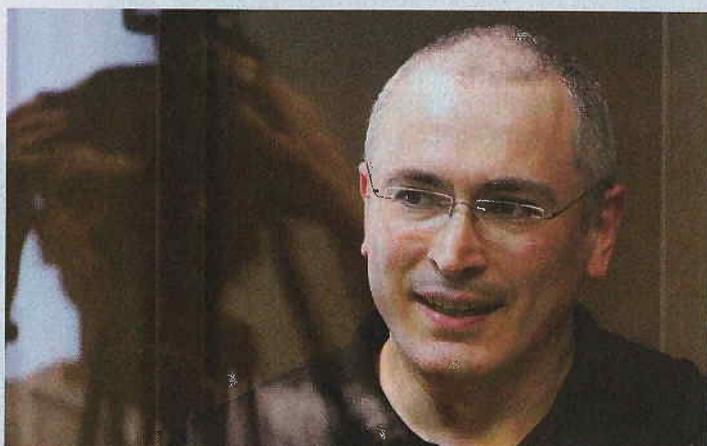
Pour avoir défié Vladimir Poutine, l'oligarque russe subit des conditions de détention inacceptables.

**G**RACIER KHODORKOVSKI, POUR que le Conseil des droits de l'homme du Kremlin en vienne à le préconiser, comme il l'a fait le 7 juillet, il faut vraiment que les poursuites diligentées contre ce dernier fassent scandale, même en Russie ! Il est vrai que l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) du 31 mai dernier condamnant à l'unanimité la Russie pour détention arbitraire de l'ancien président de Ioukos et de son adjoint Platon Lebedev n'est pas passé inaperçu.

Si les démocrates de tous les pays se sont réjouis de cet arrêt, ils ont cependant regretté que la CEDH ne soit pas allée au bout de son raisonnement et ait refusé d'admettre la motivation politique de ces poursuites dirigées contre celui qui est devenu l'un des détenus les plus célèbres de la planète. Pourtant, les circonstances de l'arrestation de Khodorkovski, qui a été évoqué devant Vladimir Poutine la corruption endémique ayant cours en Russie, auraient permis de faire ce pas. Et ce, d'autant que la série de « crimes économiques » dont l'intéressé est accusé se fonde sur des bases fantaisistes.

Soyons clairs : la CEDH ne conteste pas l'appréciation portée sur l'affaire Ioukos par certaines juridictions, telles que les cours suprêmes de Chypre et de Suisse, qui ont retenu le mobile politique du gouvernement russe. Mais elle fait valoir qu'à son niveau le standard de preuve est plus élevé

La Cour européenne de droits de l'homme a condamné la Russie pour la détention de l'ancien président de Ioukos.



D. SINYAKOV/REUTERS



M. FÉDOLACH/AP

**PAR NOËLLE LENOIR,**

avocate,  
femme politique,  
présidente  
du Cercle  
des Européens.

et qu'à cette aune Khodorkovski n'apporte pas la preuve certaine d'un tel mobile.

A voir la réaction des autorités russes, on comprend ce bémol. Dès la publication de l'arrêt du 31 mai, le speaker de la Douma d'Etat et membre de Russie unie, le parti de Vladimir Poutine, déposait une proposition de loi pour limiter l'impact des arrêts de la CEDH. Il s'agirait rien moins que d'obliger les tribunaux russes à obtenir l'aval de la Cour constitutionnelle pour pouvoir tenir compte des arrêts de la CEDH !

La Russie peut-elle continuer à multiplier ainsi les atteintes à l'état de droit alors que, en frappant à la porte de l'OMC, elle prétend être un partenaire fiable garantissant aux investisseurs la sécurité juridique dont ils ont besoin ? Vladimir Poutine, dans la perspective de sa candidature probable à la présidence de la Russie, a-t-il intérêt à se diaboliser face à

l'opinion publique internationale ?

Car cette opinion se mobilise. De même que des changements majeurs sont à l'œuvre dans le monde. Les révolutions arabes ont montré que les peuples – en dépit de l'absence de traditions démocratiques de leur pays – aspirent un jour ou l'autre à la liberté. Cette liberté – dont Vassili Grossman a dit qu'elle « est invincible [...] peut être écrasée, mais ne peut être anéantie » – ne peut, pour un Etat qui se veut puissance mondiale, être uniquement économique. Elle doit être également politique.

En son temps, Boris Eltsine a eu le mérite de faire entrer la Russie au Conseil de l'Europe en reconnaissant la compétence de la CEDH. Pour parler franc, Vladimir Poutine s'honorait aux yeux du monde entier en laissant le président Medvedev tirer les conséquences de l'arrêt de la CEDH et libérer enfin Khodorkovski et Lebedev ! ●